

À la fin du quatrième trimestre 2020, la dette publique s'établit à 2 650,1 Md€

DETTE TRIMESTRIELLE DE MAASTRICHT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

Informations rapides · 26 mars 2021 · n° 081

Avertissement :

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au quatrième trimestre, la dette publique diminue de 23,7 Md€

À la fin du quatrième trimestre 2020, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 650,1 Md€, soit 115,7 % du PIB. Après les augmentations des deuxième (+199,9 Md€) et troisième trimestres (+36,1 Md€), la dette publique diminue de 23,7 Md€ ce trimestre. L'endettement des trois premiers trimestres est venu alimenter en partie la trésorerie des administrations publiques. Lors de ce quatrième trimestre, les administrations publiques ont utilisé une fraction de leur trésorerie pour financer leur besoin de financement et avoir moins recours à l'endettement. La dette nette des administrations publiques augmente de 27,6 Md€ au quatrième trimestre pour s'établir à 103,2 % du PIB.

La diminution de la dette brute des administrations publiques résulte de celle de l'État et des administrations de sécurité sociale

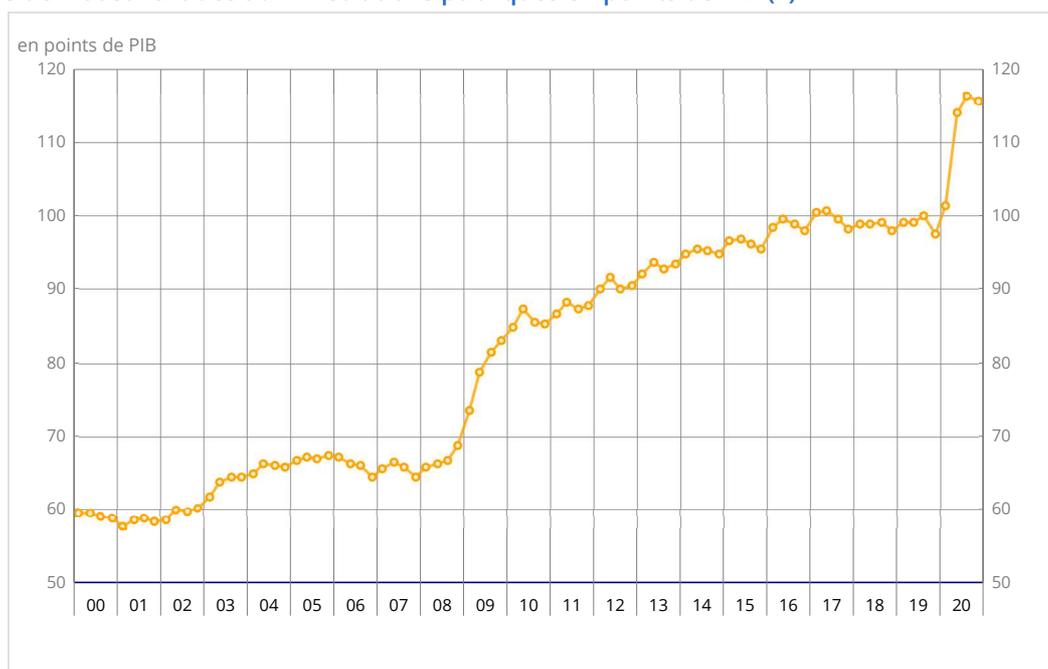
Au quatrième trimestre 2020, la contribution de l'État à l'évolution de la dette publique diminue de 18,2 Md€. L'État diminue notamment son encours de titres négociables de court et long termes (respectivement -5,5 Md€ et -10,7 Md€). L'État rembourse également des emprunts pour 2,6 Md€ dont 0,8 Md€ de remboursement de la dette à EDF à la suite de la rebudgétisation de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) et 0,8 Md€ de prêts AFD (Agence française de développement) garantis par l'État. Les administrations de sécurité sociale (Asso) baissent également leur contribution à la dette brute (-18,8 Md€). L'Acoss se désendette de 20,1 Md€ via ses titres de court terme et la Mutualité sociale agricole rembourse un emprunt pour 5,1 Md€. À l'inverse, l'Unédic et la Cades s'endettent respectivement de 4,1 Md€ et de 0,9 Md€.

La dette des administrations publiques locales augmente, celle des organismes divers d'administrations centrale est stable

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette augmente fortement au quatrième trimestre (+13,3 Md€) principalement sous forme de titres négociables (+8,5 Md€) et d'emprunts (+4,8 Md€). La Société du Grand Paris (SGP) émet notamment 6,2 Md€ de titres de long terme et les communes 1,1 Md€. L'augmentation des prêts de long terme est portée par les communes (+2,8 Md€), les départements (+1,2 Md€) et les régions (+0,8 Md€). La hausse de la dette des Apul alimente en partie leurs dépôts au Trésor (+6,5 Md€), notamment la SGP (+4,8 Md€) et les communes (+1,9 Md€).

Par ailleurs, la contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) est stable au quatrième trimestre 2020. En effet, l'augmentation des emprunts de court terme (+0,2 Md€) est compensée par la diminution des titres et emprunts de long terme (-0,2 Md€).

Dettes au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4
Ensemble des adm. publiques	2379,5	2437,9	2637,7	2673,8	2650,1
en point de PIB (*)	97,6%	101,4%	114,0%	116,4%	115,7%
dont, par sous-secteur, consolidée (*):					
État	1910,9	1957,3	2070,7	2106,4	2088,2
Organismes divers d'adm. centrale	64,9	64,9	63,8	63,6	63,6
Administrations publiques locales	210,5	213,8	216,5	216,7	230,0
Administrations de sécurité sociale	193,2	201,9	286,8	287,1	268,4
dont, par instrument :					
Dépôts	45,8	42,2	45,2	45,4	45,9
Titres négociables	2053,0	2114,2	2310,2	2347,1	2324,7
court terme	145,3	149,4	293,7	285,8	282,6
long terme	1907,7	1964,8	2016,5	2061,3	2042,1
Crédits	280,7	281,5	282,4	281,3	279,4
court terme	9,8	12,8	11,0	9,9	9,4
long terme	270,9	268,7	271,4	271,4	270,0

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Au quatrième trimestre 2020, la dette publique nette augmente de 27,6 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 362,7 Md€ au quatrième trimestre, en hausse de 27,6 Md€, s'établissant à 103,2 % du PIB contre 101,7 % le trimestre précédent. Lors des trois premiers trimestres, la dette nette avait augmenté moins fortement que la dette brute en raison de la hausse des actifs des administrations publiques, principalement leur trésorerie. En revanche lors du quatrième trimestre, la baisse des dépôts des administrations publiques (-48,7 Md€) s'accompagne d'une augmentation de la dette nette alors que la dette brute diminue. Cette diminution de trésorerie provient en grande partie de l'État et des Asso (respectivement -28,9 Md€ et -21,3 Md€). Par ailleurs, l'État accorde un prêt à Air France-KLM pour 3,0 Md€, conformément au plan de financement signé en mai 2020.

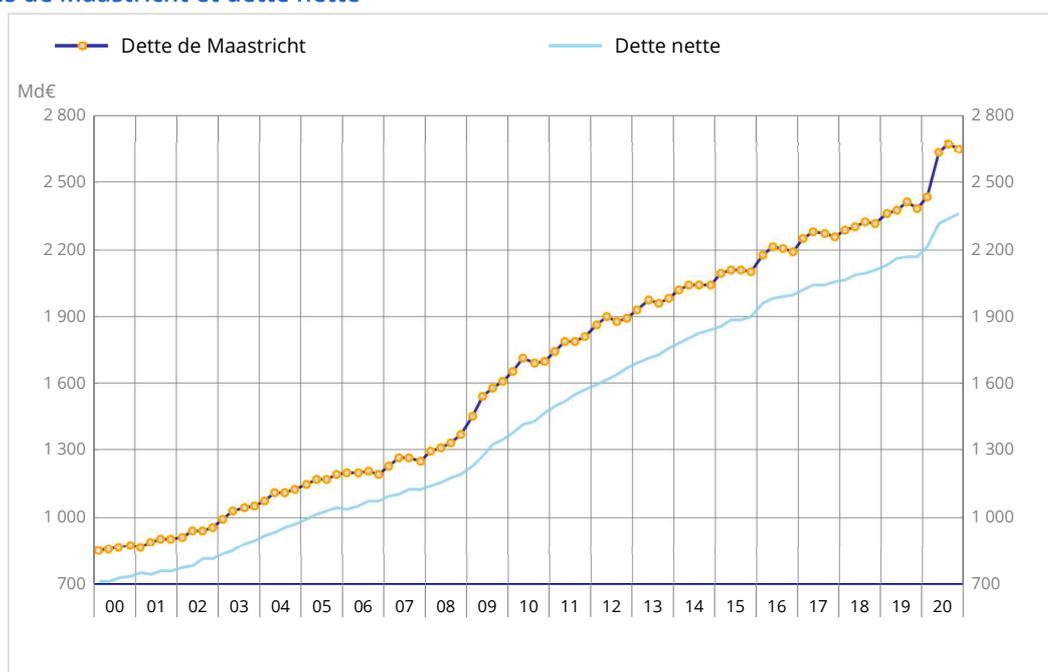
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4
Ensemble des adm. publiques	2 167,8	2 213,5	2 317,4	2 335,2	2 362,7
dont :					
État	1 796,5	1 828,2	1 871,1	1 893,3	1 902,1
Organismes divers d'adm. centrale	51,4	53,3	51,8	51,6	51,1
Administrations publiques locales	197,8	200,9	203,3	203,2	216,4
Administrations de sécurité sociale	122,0	131,1	191,2	187,0	193,0

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente fortement au dernier trimestre 2020

Au quatrième trimestre 2020, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) augmente de 17,0 Md€, pour atteindre 257,4 Md€ après 240,4 Md€ au troisième trimestre. Cette augmentation provient essentiellement du rebond des marchés boursiers avec l'annonce des premiers vaccins ; elle concerne au sein des administrations publiques principalement l'État (+13,3 Md€) et les Asso (+3,1 Md€).

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4
Ensemble des adm. publiques	268,8	220,3	244,8	240,4	257,4
dont :					
État	66,8	51,0	56,6	55,8	69,2
Organismes divers d'adm. centrale	46,4	36,0	41,0	40,7	41,3
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	155,5	133,2	147,1	143,8	146,9

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la présente page.

Prochaine publication : le 25 juin 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475